

Jérôme Delatour

Le cercle des frères Dupuy naquit dans les années qui suivirent l'assassinat d'Henri IV (1610) et perdura jusqu'à la fin du xvii^e siècle ou au début du siècle suivant. Il eut, dans le domaine des savoirs, une importance au moins aussi grande que le cercle de la marquise de Rambouillet dans celui des lettres. Il traversa les bouleversements de son siècle : d'une France pacifiée, sortie exsangue d'un demi-siècle de guerres de Religion, mais encore agitée de violents soubresauts politiques et religieux, à une France unie, pour le meilleur et pour le pire, sous l'autorité d'un monarque absolu. Il se tenait à Paris, capitale politique, intellectuelle et démographique, joyau d'une grande province que les provinciaux eux-mêmes se plaisaient à peindre comme un désert culturel, « une prison champêtre » où l'on se trouve « destitué de livres nécessaires, et sans personnes de communication¹ ».

Genèse et principes

L'académie Dupuy n'aurait jamais existé sans Jacques-Auguste de Thou (1553-1617), président au parlement de Paris. Originaire d'Orléans, sa famille monta dans l'échelle sociale par l'échevinage et les offices ; elle fut de celles qui contribuèrent à l'avènement d'Henri IV. Le père de Jacques-Auguste, Christophe (1508-1582), avait cumulé pendant vingt-deux ans des fonctions municipales et la charge de premier président au Parlement, l'une des premières dans l'édifice judiciaire du royaume. Jacques-Auguste couronna la gloire de sa famille en devenant, par ses poèmes latins et plus encore par son grand ouvrage intitulé *Histoire de son temps*, l'un des tout premiers hommes de lettres du royaume. Mais c'était aussi un amateur d'art et un protecteur très actif des lettrés. Les mystérieuses armoiries de la famille, faites de trois abeilles, symbolisaient à la fois son engagement

pour le bien public et, comme les abeilles de la famille Barberini à Rome, l'intense activité intellectuelle qui gravitait autour d'elle.



Figure 1. Frontispice de l'ouvrage de Jacques-Auguste de Thou, *Historia sui temporis, tomus primus*, 1604.

Parmi ses protégés se trouvaient les frères Dupuy, fils de Claude (1545-1594), humaniste estimé. Leur mère était cousine germaine de Jacques-Auguste de Thou. Les enfants Dupuy étaient au nombre de huit, mais ce sont le quatrième et le septième, Pierre (1582-1651) et Jacques (1591-1656), qui fondèrent l'académie Dupuy. Tous deux furent conseillers d'État. Pierre, d'abord avocat au parlement de Paris, fut le véritable concepteur de l'académie ; Jacques se maintint toujours dans sa position de cadet, de serviteur fidèle de son aîné.

Par son testament, de Thou avait prié Pierre Dupuy et son ami Nicolas Rigault (1577-1653) de veiller à la publication de ses œuvres, à l'ouverture de sa bibliothèque aux savants et à l'éducation de ses fils. Depuis plusieurs années, Pierre Dupuy se savait investi de la mission de faire perdurer son œuvre et son grand message politique, tiré des enseignements des guerres de Religion. Pour vivre heureux, disait de Thou, un peuple doit vivre en paix ; pour vivre en paix, il doit découvrir la vérité, que ses ennemis occultent par leurs mensonges. Cette philosophie politique se trouvait résumée par deux allégories grecques flanquant la page de titre de l' *Histoire de son temps* : à gauche, *alêtheia*(dévoilement de la vérité) ; à droite, *parrhêsia*(liberté de parole). Pour parvenir à la vérité, il faut parler librement. Philosophie on ne peut plus chrétienne : la vérité est à rechercher dans les premiers temps de l'Église, quand elle n'était pas encore couverte par le mensonge ; en pratiquant la liberté de parole, à l'exemple du Christ.

Issu d'une famille plus modeste que de Thou, Pierre Dupuy ne pouvait songer à écrire des poèmes ou une suite à son œuvre historique. Mais il trouva le moyen de contourner l'obstacle. Au lieu d'écrire, il ouvrit un lieu de libre parole, où tout un chacun pourrait contribuer à faire éclater la vérité. Il satisfaisait ainsi à la fois à l'idéal politique et au culte religieux que ses amis voulaient rendre, à la romaine, aux mânes de Jacques-Auguste de Thou ².

L'époque étant aux académies, Dupuy fonda une académie. Celle-ci ne devait rien à l'académie du Palais « dressée à la manière des Anciens » par Antoine de Baïf et approuvée par le roi Charles IX ; elle s'attachait au contraire à une tradition bien française d'assemblées privées et informelles, qui prirent à la fin du xvii^e siècle le nom de « salons ». Au

rebours des académies italiennes, Pierre Dupuy n'assigna aucun règlement à la sienne ; il ne lui imposa ni nom extravagant, ni membres nommés, ni sujets de discussion. Pour y entrer, il suffisait de savoir se tenir et d'avoir l'agrément du maître de maison.

L'académie Dupuy s'élabora dans les années suivant la mort de Jacques-Auguste de Thou (1617) et dura jusqu'au 16 février 1696 au moins³. Elle prolongeait le cercle qui se réunissait autour de Christophe de Thou dès les années 1570, les dimanches et jours de fête, au grand couvent des Cordeliers de Paris. Cette longévité extraordinaire, bien supérieure à celle du cercle de la marquise de Rambouillet, la place au premier rang des assemblées privées du xvii^e siècle.

Bien que toujours demeurée « académique », elle ne s'appela pas toujours « académie ». De 1633 à 1639, elle changea progressivement de nom pour devenir le cabinet Dupuy. Ce terme de « cabinet » ne renvoyait pas à la pièce où se tenait l'assemblée, mais à la nature de ses conférences. Comme elle se distinguait nettement des académies italiennes et qu'on y commentait les nouvelles politiques qui y affluaient sans cesse, ses habitués croyaient se trouver au cabinet du Louvre, où le roi arrêtait avec son conseil les grandes orientations de sa politique. Ce nom la démarquait en outre de l'Académie française, fondée par Richelieu en 1635 : hostiles à la politique autoritaire du Cardinal, les Dupuy critiquaient aussi son académie, qui prétendait réformer la langue française en la conformant à l'usage de la Cour, plutôt qu'aux enseignements de l'histoire et de l'étymologie. Elle ne promettait d'être, selon leur client Ismaël Boulliau*, qu'un « seminaire de barbarie⁴ ».

Les maîtres du Cabinet furent toujours les enfants de Thou, jusqu'à la faillite de Jacques-Auguste II en 1669. En dessous d'eux se trouvaient ses véritables modérateurs : Pierre et Jacques Dupuy des années 1620 à 1651, Jacques Dupuy et Boulliau de 1651 à 1656, Boulliau et l'abbé Denis Granier de La Rivière de 1656 à 1663, Boulliau de 1663 à 1666. Après cette date, l'assemblée n'eut plus qu'un seul maître, Toussaint Salmon, garde des rôles des offices de France, jusqu'en 1680, puis son gendre Louis de Villevault, maître des requêtes, jusqu'en 1696 au moins.

La plupart du temps, le Cabinet eut donc deux animateurs. Ce fut une des clés de sa longévité. Quand l'un était malade, aux champs, pressé de rédiger une lettre ou de produire un mémoire, l'autre présidait à sa place ; cette commodité allégeait un peu le fardeau d'une assemblée quotidienne. Les rares autres académies quotidiennes de l'époque étaient aussi tenues par deux personnes, comme Mmes des Roches, ou par une seule, quand sa santé obligeait cette personne à rester chez elle, comme la marquise de Rambouillet ou Gilles Ménage âgé.

Fonctionnement

Lieu

Le Cabinet demeura toujours dans le quartier Saint-André-des-Arts, à la limite actuelle des V^e et VI^e arrondissements de Paris. Il était proche de la Grande Poste, du Palais, de la Sorbonne et du quartier des imprimeurs. Il se tint d'abord dans l'hôtel de Thou, 6-8, rue des Poitevins. Cet hôtel se composait d'un petit et d'un grand hôtel réunis. Une de ses issues mettait les de Thou à une minute de la chapelle familiale, située dans l'église Saint-André. La rue des Poitevins avait la forme disgracieuse d'un L étiré ; son coin attirait des tas d'ordures qui faisaient appeler son petit pied la rue au Pet. Le cimetière Saint-André, situé à l'ouest du pâté de maison, exhalait des relents pestilentiels pendant l'été. Le Cabinet se tenait dans une galerie du grand hôtel, au premier étage de l'aile du fond de cour, derrière laquelle s'étendait un jardinet intérieur. La galerie se trouvait au-dessus d'une écurie qu'on avait soin de ne plus utiliser ; elle faisait en effet partie des pièces qui abritaient la célèbre bibliothèque de Jacques-Auguste de Thou, toute de manuscrits précieux et de reliures de maroquin exécutées par les meilleurs maîtres. La pièce était garnie de portraits d'illustres, essentiellement des hommes des guerres de Religion et des contemporains, des princes, des militaires, des évêques, en moindre proportion des savants. L'assemblée se tenait assise en couronne autour d'une table, devant le portrait de Jacques-Auguste de Thou.

En 1645, les Dupuy achetèrent à Nicolas Rigault la charge de garde de la Bibliothèque du roi, actuelle Bibliothèque nationale de France, qui comprenait un logement de fonction sis rue de la Harpe, à gauche de l'église Saint-Côme (aujourd'hui 28, boulevard Saint-Michel), à hauteur de l'actuelle librairie Gibert. Le Cabinet s'y réunissait à l'étage, dans une chambre plus petite, garnie de portraits d'illustres appartenant aux Dupuy. Après la mort de Jacques en 1656, le Cabinet retourna dans la galerie de Thou. Entre 1666 et octobre 1672, Toussaint Salmon recueillit l'assemblée dans son logis de la rue Serpente. Après sa mort, à la fin de 1680, elle se transporta chez son gendre Villevault, rue Hautefeuille.

L'hôtel de Thou fut donc le véritable lieu du Cabinet. Il demeura d'ailleurs, jusqu'à sa destruction en 1898, un havre de conversations spirituelles. À partir de 1768, il fut le siège de l'imprimerie Panckoucke, éditeur de l' *Encyclopédie*, et du salon de Mme Panckoucke. Puis, au milieu du xix^e siècle, un Lyonnais nommé le père Laveur y installa une pension bourgeoise pour étudiants. Là, tous les futurs ténors de la III^e République vinrent manger une légendaire morue Mithridate en chantant des couplets hostiles à Napoléon III ; Gustave Courbet fut un des habitués du lieu.

À la mort de Jacques Dupuy (1656), les places assises étaient au

nombre d'une vingtaine⁵. Les réunions se faisaient donc en petit comité. Mais, comme tous les visiteurs n'assistaient pas à l'ensemble de la conférence du jour, leur nombre quotidien dépassait le nombre des sièges.

Le public des conférences était varié. Il se divisait d'abord en habitués et en visiteurs occasionnels, venus pour un besoin précis. Parmi ces derniers, beaucoup de jeunes gens : la même année 1650, Huet* y fit son entrée à l'âge de vingt ans⁶, et Bossuet à vingt-trois ans⁷. Les Dupuy recevaient aussi beaucoup d'étrangers ; leurs amis vivant en Hollande, en Allemagne, en Italie leur adressaient quantité de fils et de neveux des meilleures familles. Certains accédèrent plus tard à la célébrité, comme l'astronome polonais Johan Hevelius* (1611-1687), venu à Paris au début des années 1630⁸, son collègue et compatriote Stanislaw Lubieniecki (1623-1675), en 1648-1649⁹, ou le physicien néerlandais Christiaan Huygens (1629-1695), en 1655¹⁰.

Parmi les habitués se trouvaient les plus grandes figures intellectuelles du siècle : des curieux universels comme Peiresc*, des hommes de science comme Gassendi*, Mersenne, Boulliau, des philosophes comme Tommaso Campanella ou François de La Mothe Le Vayer*, des philologues comme François Guyet, Nicolas Rigault, Daniel Heinsius et son fils Nicolas, Claude Saumaise, Lucas Holstenius, des théologiens comme Jacques Sirmond ou Jean de Launoy, des historiens comme Jean Besly, Théodore Godefroy, André du Chesne, les jumeaux Louis et Scévole de Sainte-Marthe, les frères Henri et Adrien de Valois, des hommes de lettres comme Jean-Louis Guez de Balzac, Jean Chapelain, Nicolas Perrot d'Ablancourt, Gilles Ménage, Jean-François Sarasin, et beaucoup de personnages plus hybrides tels que Gabriel Naudé, bibliographe et politologue, ou Hugo Grotius, diplomate, juriste, poète, philologue.

La majorité des habitués était issue du milieu parlementaire et pourvue d'offices royaux. La plupart avaient une formation d'avocat, mais aucun, à de rares exceptions près, n'exerçait cette profession peu estimée. La noblesse d'épée n'était pas absente pour autant. L'académie Dupuy compta plusieurs militaires, de sorte qu'elle eut des « épées » bien avant l'Académie française ; la première et la plus célèbre fut le capitaine Philippe Fortin de La Hoguette, auteur de plusieurs livres estimés. Des princes même ne dédaignèrent pas de la visiter : le Grand Condé en 1647, la reine Christine de Suède en 1656.

Les Dupuy observaient la même bienveillance à l'égard des savants pauvres qu'envers les étrangers. Aussi trouvait-on chez eux, aux côtés

du riche Henri-Louis Habert de Montmor, inspirateur de l'Académie des sciences, et de François Luillier, mécène de l'helléniste Jean-Jacques Bouchard et de Gassendi, des provinciaux méritants et sans le sou tels que Jean Tarin, devenu recteur de l'Université de Paris à trente-cinq ans, ou Antoine Varillas, employé par les Dupuy pour faire des copies à la Bibliothèque du roi, plus tard connu pour ses plaisants récits historiques.

Toutes les confessions se croisaient sans trop de heurts ; l'évêque rencontrait le pasteur, le janséniste le jésuite, le dévot l'athée. Les diplomates et leurs secrétaires étaient choyés, car ils fournissaient des informations de première main sur la politique étrangère. Le Cabinet avait eu l'autorisation tacite de les recevoir, en dépit des assemblées des notables de 1617 et de 1627 qui avaient fait interdire aux particuliers de les accueillir chez eux.

Ceux que l'on nomme aujourd'hui « scientifiques » fréquentaient assez peu le Cabinet, préférant des académies plus spécialisées, comme celles de Mersenne, puis de Montmor. Les médecins y étaient également discrets. Certains y avaient leurs entrées, comme Louis Savot, Jean Bourdelot et son célèbre neveu Pierre Bourdelot, Guy Patin ou encore Naudé ; mais c'était en qualité d'hommes de lettres. La profession médicale y était en effet fort décriée, étant jugée servir plus le charlatanisme que les malades.

Trois catégories de personnes au moins semblent avoir été tacitement exclues des conversations : les femmes, les artisans et les artistes. Le faible niveau d'éducation des femmes les rendait généralement peu capables de se mêler de science ou de politique ; les préjugés, au Cabinet comme ailleurs, faisaient le reste. Les professions manuelles étaient priées de se maintenir dans les bornes de leur métier. S'ils allaient chez les Dupuy, les copistes venaient pour copier, les imprimeurs pour imprimer, les peintres pour croquer le portrait des savants ou leur fournir des reproductions exactes des objets de la nature et de l'industrie humaine.

Activité quotidienne

Les séances se tenaient tous les jours, de l'après-dîner, c'est-à-dire de l'après-midi, jusqu'à la tombée de la nuit. Leur durée variait donc avec les saisons. Les habitués qui résidaient le plus loin partaient généralement avant la fin, craignant de rentrer de nuit. Quelques indices suggèrent que certaines réunions avaient lieu le matin. Peut-être étaient-elles réservées aux amis les plus intimes.

Les participants allaient et venaient à leur guise et quittaient la séance sans prendre congé. Les Dupuy avaient pris l'habitude de ne plus se déranger pour raccompagner chacun à la sortie. L'Académie n'occupait qu'une pièce de la bibliothèque thuanienne ; cette disposition permettait sans doute de lire au calme pendant les

conférences ou d'avoir une conversation en aparté. Lorsque tout le monde se levait de table d'un commun mouvement, la conférence du jour était finie.

Les conférences consistaient en trois activités essentielles. Premièrement, la communication des nouvelles, par la lecture des lettres et de mémoires, et par le récit des nouvelles rapportées du Palais, de la Cour, de l'Université, des champs, de voyage, des armées. Deuxièmement, une conversation libre sur tous sujets. Troisièmement, le jugement des sciences et des lettres. Les contemporains louèrent souvent l'impartialité du cercle dans ce domaine, le comparant à tous les tribunaux de l'Antiquité : il était tantôt sénat¹¹, athénée¹², prytanée¹³, Pierre Dupuy non seulement « l'arbitre et l'oracle de la littérature¹⁴ », « pape de Paris¹⁵ », mais *agônothète* (arbitre)¹⁶, et ses amis des *parèdres* (assesseurs)¹⁷. L'Académie donnait aussi son avis sur certains débats de société, comme les affaires jansénistes. Elle s'intéressait aux bonnes mœurs des savants : une mauvaise conduite, un excès de crédulité pouvaient conduire à un blâme solennel, parfois relayé au-dehors par une sorte de campagne d'opinion. Un habitué pouvait être exclu de l'Académie. Les jugements étaient rarement individuels, et l'opinion des Dupuy prévalait généralement.



Figure 2. Anonyme, *Portrait de Pierre Dupuy*, xvi^e siècle, huile sur toile.

La conversation tenait une place essentielle. On prônait une « douce conversation », afin de ne pas alimenter les querelles stériles qui dressaient alors si souvent les esprits les uns contre les autres. Les étrangers pouvaient s'exprimer en latin, mais on se faisait un devoir de leur répondre en français : ainsi en usa-t-on avec le poète et diplomate Martin Opitz¹⁸. Inspirés par leur pratique de l'Académie, Fortin de La Hoguette et La Mothe Le Vayer ont décrit leur conception de cet art. Pour eux, la conversation sert à délasser d'une journée d'occupations ; elle divertit des tracas quotidiens. Elle doit tenir un juste milieu entre la solitude, grand péril pour un homme, et les grandes assemblées, où l'on ne s'entend plus et n'aspire qu'à briller. En obligeant à exprimer ses idées, la conversation aide à mieux les ordonner et, partant, à mieux les concevoir. Jacques Dupuy ne lui attribuait que le défaut de ralentir parfois la publication des livres ; non qu'elle détourne les savants de l'étude, mais parce qu'elle inspire toujours « quelque nouvel accroissement » à leurs écrits¹⁹.

La lettre jouait un rôle aussi important. Véhicule d'information, elle

est aussi un substitut de conversation. Les Dupuy admettaient de n'être visités que par lettre ; de cette façon, les amis que les hasards de la vie tenaient éloignés de Paris continuaient d'avoir leur place dans l'Académie, et l'historien, en lisant leurs lettres, peut se faire une opinion des sujets qui y étaient débattus.

Sujets de discussion

La teneur des débats, en effet, ne devait pas être révélée au-dehors et ne donnait lieu à aucun procès-verbal. Ces précautions garantissaient la liberté des entretiens. La Mothe Le Vayer les comparait aux usages de l'antique Sparte : « Je pensois [...] que cette bibliothèque fust comme ces chambres où se rendoient les Spartiates pour leurs Phidities, & où c'estoit une lâcheté criminelle de rien relever de ce qui s'y estoit dit entre ceux qui s'y trouvoient²⁰. » Aussi ne connaît-on que très rarement le détail d'une conférence.

Le philosophe Henry Oldenburg résume fort bien le climat général de l'assemblée quand il rapporte ce qu'il a vu « chez M^r de Thou, là ou on parle indifferement de tout, mais principalement des choses, qui se passent par le monde, et des livres curieux, qui s'impriment de nouveau²¹ ». L'afflux des nouvelles suscitait d'infinis commentaires politiques, au grand dam de La Mothe Le Vayer, qui leur préférait les discussions philosophiques²². Son *Mémorial* laisse entendre qu'elles n'étaient pas en reste. L'on débattait aussi de points de droit. Ménage rapporte ainsi l'une de ces discussions à l'un de ses correspondants : « J'ay veu aujourd'huy chez M. Dupuy le P. Sirmond, qui m'a entretenu une grosse demie heure du different qu'il a avec M. Florent, des noces de cousins germains. Je ne suis pas demeuré persuadé que la loy *Celebrandis* fust fausse ; mais je le suis absolument qu'il faut une negative au paragraphe des Institutes²³. »

L'exégèse biblique n'était pas oubliée. En 1621, on se demande pourquoi les Évangiles ne parlent pas des actes accomplis par le Christ avant sa trentième année ; Grotius, absent, fournit une ample réponse par écrit²⁴. En 1643, c'est le traducteur Perrot d'Ablancourt, célèbre auteur des *Belles Infidèles*, qui s'improvise théologien. François Luillier en demande alors des nouvelles à Boulliau : « Je voudrois sçavoir principalement [...] si l'ami d'Ablancourt continue à l'explication de l'Escriture, comme il faisoit quand je partis de Paris. Je me souviens qu'il donnoit un très beau sens à de certains passages²⁵. » Plus généralement, tous les sujets d'érudition sacrée ou profane étaient les bienvenus. Le jour de son introduction au Cabinet, le jeune Huet prit la parole au sujet de la nymphe Égérie²⁶.

Le cabinet Dupuy n'était pas à proprement parler un *lobby* ; il ne défendait aucune doctrine en particulier. Il est possible cependant de percevoir en son sein une sensibilité commune. On a souvent dit qu'il

fut un foyer de libertinage, voire d'idées nouvelles ; rien n'est plus inexact. La liberté pratiquée par les Dupuy était celle de leur cousin Jacques-Auguste de Thou, qui ne reniait rien des valeurs traditionnelles de la haute magistrature française : l'amour de Dieu, du roi, de la patrie. Il ne faisait pas bon plaisanter sur l'un de ces sujets en présence des frères Dupuy.

Le Cabinet était en revanche un foyer actif du gallicanisme. Le gallicanisme avait pour principe de rechercher la vérité dans ce qui est premier, qui se confond avec Dieu. De ce principe découlaient des positions religieuses et politiques : les gallicans rejetaient une partie des pratiques de l'Église catholique qu'ils jugeaient contraires à la bonne religion chrétienne, celle des premiers temps de l'Église. Ils contestaient ainsi l'autorité spirituelle du pape sur les conciles, de même que son autorité séculière sur les monarchies européennes ; mais aussi, par exemple, le cénobitisme. Les gallicans du Cabinet n'en étaient pas moins de parfaits catholiques. Ils participèrent activement à la réforme de l'Église ; ils en dénonçaient les travers et travaillèrent vivement à la conversion des protestants ; mais ils voulaient agir par la persuasion, se refusant à employer la force.

Profondément patriote, le Cabinet se voulait un manifeste des valeurs françaises, où l'on parlait « *libere & gallice* », librement et à la française, en bon Français²⁷. Pierre Dupuy n'ignorait pas que « la patrie fût partout²⁸ » ; mais il faisait toujours primer les intérêts de son pays sur tout autre. Cette préférence se lit dans les quelque 6 000 lettres reçues et envoyées par lui et son frère. Leur provenance se limite à une Europe très restreinte : Italie, Provinces-Unies, Belgique, Allemagne²⁹. En Europe même, les Dupuy n'avaient aucune communication avec l'Espagne, ennemie du roi de France, et n'eurent plus de correspondants réguliers en Angleterre après la mort de l'historien William Camden (1623). De plus, à bien la regarder, leur correspondance se résume essentiellement à un dialogue franco-français. Les étrangers ne forment qu'un quart de leurs correspondants, et leurs lettres qu'un dixième des lettres reçues.

Délaissant quelque peu l'histoire ancienne, les historiens du Cabinet mirent tous leurs efforts à structurer le territoire français en le dotant d'un puissant cadre historique et topographique : Du Chesne publia *Les Antiquitez et recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France* (1609), les frères Sainte-Marthe la *Gallia christiana* (1656), inventaire des évêques et abbés français depuis les origines, Pierre Dupuy les *Traitez et les Preuves des libertez de l'Eglise gallicane* (1639) et des *Traitez touchant les droits du roy tres-chrestien sur plusieurs Estats et seigneuries possedées par divers princes voisins* (1655). Bien qu'attachés à la paix, ils défendirent l'effort de guerre du roi de France en justifiant ses droits sur des provinces étrangères.

Les amis du Cabinet n'étaient pas pour autant des serviteurs serviles

de la monarchie. Réfractaires à l'innovation, ils voulaient que le Parlement fût le principal conseiller du roi, modèle de gouvernement qu'ils jugeaient conforme à l'histoire, et s'opposaient donc frontalement à l'institution d'un ministre principal, ce qui leur paraissait une dérive du système monarchique vers la tyrannie. Cet antagonisme politique rejoignait un antagonisme culturel et social entre Ville et Cour. À la vie de Cour, dispendieuse et dissolue, les amis du Cabinet opposaient une culture parlementaire, plus policée, plus soucieuse de l'intérêt public, capable de fonder une noblesse supérieure, combinant les avantages de la race et de l'étude.

En matière de lettres, le Cabinet s'en tenait aux vieux auteurs de la Pléiade et goûtait particulièrement la poésie latine de circonstance, s'attirant les critiques acerbes de Balzac. Naturellement, il rejetait avec vigueur la littérature d'imagination (poésie, roman), qui avait le double défaut d'être inutile et de plaire aux courtisans. Enthousiasmé par *Le Cid*, La Hoguette ne put faire valoir son avis au Cabinet, qui reprochait à la pièce de ne pas respecter les règles³⁰.

En matière de sciences, le Cabinet se montrait hostile aux systèmes : aussi fut-il toujours le détracteur de Descartes. Au contraire, on y admirait Bacon, La Mothe Le Vayer y prêchait le scepticisme, et Gassendi, adversaire de Descartes, y évoluait, selon Peiresc, comme un poisson dans l'eau³¹. Du reste, le Cabinet n'était pas un lieu d'expérimentation, mais plutôt de diffusion des découvertes faites ailleurs. L'hôtel de Thou ne disposait pas d'un cabinet de curiosités, mais seulement d'une collection de médailles.

La promotion du savoir

Pour les Dupuy, le savoir était une nécessité politique, un rempart contre la crédulité, ferment de désunion des peuples. Il leur fallait donc développer l'esprit critique de leurs contemporains, en commençant par éveiller leur curiosité. Pierre Dupuy avait copié cette devise en tête du catalogue de sa collection de papiers :

La curiosité ne néglige rien ; elle fait même très grand cas des petites choses. Et, devant ce que le commun foule du pied comme chose vile, elle suspend son pas³².

Le dos de ses livres était frappé de deux deltas entrelacés, formant une étoile de David. Cette étoile pouvait à la fois symboliser l'union indissoluble qui existait entre son frère et lui, mais aussi – c'est une de ses significations traditionnelles – l'univers contenu dans les livres, et par conséquent dans le savoir qu'ils véhiculent.

Les amis du Cabinet s'observaient les uns les autres pour traquer en eux les moindres restes de crédulité. Boulliau surveillait Charles de

Valliquerville qui, séjournant à Venise, se laissait endormir par deux

rabbins intéressés³³ ; Nicolas Bretel de Grémonville dénonçait les penchants de Boulliau pour l'astrologie, et Pierre Dupuy menaçait de brûler les papiers astrologiques que ce dernier avait laissés à Paris ³⁴. On condamnait le goût du bizarre contre la raison ; on tournait les naïfs en dérision : le cosmographe André Thevet, du temps de Jacques-Auguste de Thou, et l'avocat général Louis Servin, un peu plus tard, en firent les frais.

Il fallait aussi convaincre et démonter les supercheries. Dans la majorité des cas, le sens commun, une petite enquête, un recoupement de témoignages, quelques recherches historiques suffisaient à confondre les charlatans. On réfutait d'emblée les prédictions de fin du monde. Souvent, des enjeux matériels, religieux ou politiques éveillaient les soupçons. Le Cabinet excellait dans le décryptage de ces mobiles peu avouables : Pierre Dupuy reprochait à Louis XI « ses abjectes superstitions, plus foibles que ne se peuvent imaginer, mais toujours à quelque fin³⁵ » ; Jacques Dupuy et Gabriel Naudé dénonçaient les manœuvres des frères de la Rose-Croix, « gens tres dangereux, ingenieux en meschanceté, grands seducteurs de peuples, perturbateurs d'Estat, & precurseurs d'une abominable secte ; ce qui se voit par quelques articles de leur foy, & par leur serment de fidelité ³⁶ » ; Boulliau déplorait le sort d'Urbain Grandier et des possédées de Loudun ³⁷, s'insurgeant contre « la condition en laquelle on veult mettre les chrestiens de les faire mourir sur la deposition des diables, doctrine dangeureuse, impie, erronée, execrable et abominable, qui rend les chrestiens idolatres, ruine la relligion chrestienne dans ses fondements, ouvre la porte à la calomnie³⁸ ».

Dans les cas indécis, on se contentait de rassembler des témoignages, « sans rien décider », comme « ceux qui examinent les choses académiquement³⁹ ». Surgissait-il quelque enfant extraordinaire, dont l'œil était censé percer les murailles, l'estomac nourrir une branche de prunier ou se contenter de pierres pour tout repas, les amis du Cabinet le suivaient à la trace, réclamant des relations exactes et impartiales. Ainsi espéraient-ils mieux discerner les bornes de la nature, tracer les frontières entre vrai, faux et vraisemblable. Combien de temps un homme peut-il vivre ? Les rêves peuvent-ils être prémonitoires ? La connaissance des langues peut-elle être spontanée ? Quelle est la nature de ces pierres contraires au sens commun, qui flottent, se tordent ou brillent dans la nuit noire ? Ces questions reviennent assez souvent dans leurs lettres.

Le Cabinet était adepte de l'observation directe, rapportée par des témoins de bon sens et de bonne foi. Il se référait donc encore

volontiers au témoignage des Anciens, car leur autorité, déjà souvent mise en défaut, continuait pourtant d'être grande. Existe-t-il des ânes à cornes ? Saumaise n'en doutait pas, puisque « Strabon en fait mention et le géographe arabe⁴⁰ ».



Figure 3. Anonyme, *Portrait de Jacques Dupuy*, xvii^e siècle, huile sur toile.

Les Dupuy favorisaient le travail des savants dans toutes ses étapes. Dévoiler la vérité, pour eux, c'était la publier dans des livres : tous leurs efforts tendaient à cette fin. Pierre commençait par leur apporter un soutien moral. Discret mais résolu, il leur tenait lieu de mentor et de confident. Puis, les deux frères s'efforçaient de réunir les conditions nécessaires à leurs travaux. Parfois, ils leur inspiraient jusqu'au sujet de leur étude. Ils les aidaient à trouver, au besoin, un patron pour les faire subsister. Ils leur facilitaient l'entrée des bibliothèques et des archives, obtenaient pour eux le prêt ou la copie de textes inaccessibles, les mettaient en relation avec les personnes utiles, en France et à l'étranger. Puis ils les encourageaient sans relâche à publier le fruit de leurs travaux, assurant qu'il est illusoire de rechercher la perfection. La publication décidée, ils obtenaient un privilège, trouvaient un imprimeur qu'ils se chargeaient ensuite de presser et de surveiller. Le livre enfin publié, ils participaient à sa diffusion en le faisant circuler au Cabinet, en le distribuant aux libraires et aux protecteurs.

Décadence

L'influence et l'autorité du Cabinet s'imposèrent presque immédiatement en Europe. Elles tenaient d'une part à la très grande réputation morale et intellectuelle des frères Dupuy et de la famille de Thou, d'autre part à l'efficacité réelle de l'assemblée et de son réseau au service du savoir. Le Cabinet avait la réputation d'être le lieu le mieux informé de France après le Cabinet du roi ; Peiresc disait que les lettres des Dupuy lui faisaient approcher le théâtre européen comme le feraient les lunettes de Galilée⁴¹. Cela lui valait d'être espionné par les ministres⁴², et d'être sollicité par les ambassadeurs du roi, qui se jugeaient souvent mal renseignés. Le Cabinet jouait aussi un rôle décisif dans l'accès aux ressources des bibliothèques et des archives ; outre ses relations bien placées, la famille de Thou détenait alors la clé

des deux dépôts de textes essentiels de la monarchie : la Bibliothèque

du roi et le Trésor des chartes⁴³. Accaparant les charges de grand maître de la Librairie et de garde de la Bibliothèque, les de Thou et les Dupuy administrèrent la première sans discontinuer de 1593 à 1656 ; quant au second, Pierre Dupuy l'ayant inventorié avec Théodore Godefroy, il en fut considéré comme le garde sa vie durant. Enfin, les jugements du Cabinet étaient aussi écoutés que redoutés, au point qu'un Balzac, bien qu'il comptât parmi les écrivains les plus lus de son temps, se souciait au plus haut point de recueillir ses suffrages.

Après un apogée presque immédiat, qui perdura jusque dans les années 1650, le Cabinet connut une longue décadence. Elle commença par la mort de ses fondateurs, en 1651 et 1656, et se précipita avec la faillite de la maison de Thou (1669). Recueilli par des étrangers, le Cabinet perdit une grande partie de son sens, qui résidait dans le culte thuanien. Dans l'intervalle, le Cabinet perdit sa maîtrise de l'information. En se développant, la presse périodique rendit moins utiles les correspondances privées pour la transmission des nouvelles. D'autre part, l'État tira parti des leçons des Dupuy, mais dans un sens absolutiste qui n'était pas le leur. Il reprit aux de Thou le contrôle de la Bibliothèque du roi et du Trésor des chartes et fonda ses propres académies, installant l'Académie des sciences en lieu et place du cabinet Dupuy. Enfin, l'esprit du Cabinet vieillissait. L'heure était à la spécialisation des cercles. Sous le règne de Louis XIV, les idées politiques du Cabinet devinrent en partie caduques : si le gallicanisme se renforça, plus personne ne crut pouvoir persuader les protestants de réintégrer l'Église catholique ; quant au Parlement, la Fronde avait montré qu'il était incapable de jouer le rôle que les Dupuy lui assignaient. Du reste, les affaires politiques qui passionnaient tant le Cabinet devinrent un sujet odieux⁴⁴.

Le Cabinet conserva jusqu'au bout son prestige : en 1695 encore, Antoine Galland, futur traducteur des *Mille et Une Nuits*, jugea bon de s'y faire introduire⁴⁵. Mais l'hommage que Claude Nicaise lui rendit en 1691 sous le titre de *Sirènes, ou discours sur leur forme et figure* montre une assemblée dénaturée au point de n'être plus qu'une arrière-cour de l'Académie française, un aimable réduit de bavardage érudit et mondain. Le temps était venu des salons, et pour les érudits le temps d'entrer en résistance. La République des lettres n'était plus un mot ronflant, propre à flatter l'orgueil des mécènes ; mais un réseau d'entraide européen, capable de se jouer des censures nationales. Pierre Dupuy lui-même, qui souvent avait fait imprimer à Paris des ouvrages impubliables à l'étranger, avait entrevu cette évolution. Le chancelier Séguier ayant refusé un privilège à la nouvelle édition de ses *Libertés de l'Église gallicane*, il lui fit dire que « l'on se passe bien en

beaucoup de lieux de ses privileges ; l'injure qu'il faict au public & qui reja[i]llit sur moy peut estre relevee en son temps, & la postérité en

jugera⁴⁶ ».

Histoire et postérité

Deux habitués du cercle ont laissé leur témoignage, très vivant mais très incomplet, sur le cabinet des frères Dupuy. Le *Mémorial de quelques conférences avec des personnes studieuses* de La Mothe Le Vayer (1669) reconstitue un certain nombre de conférences en cachant leurs protagonistes sous des pseudonymes. Tous les propos qu'il rapporte n'ont pas été réellement prononcés. Le plus souvent, La Mothe Le Vayer prête à ses anciens amis les termes de sa propre philosophie ; il restitue cependant la plaisante atmosphère qui régnait au Cabinet. Quant aux *Sirènes* de Claude Nicaise (1691), elles prennent pour prétexte une question débattue au Cabinet pour rendre hommage à l'assemblée. Elles nous informent sur son évolution tardive, et sur sa fréquentation quelques années avant sa disparition. Pour le reste, la source la plus précieuse reste les correspondances des Dupuy et de leurs amis ; non qu'elles parlent souvent de l'activité du Cabinet, mais, comme l'écrivait Jacques Dupuy, « c'est par les lettres principalement qu'on conoit nos sentimens⁴⁷ ».

Les contemporains regrettaient déjà qu'il n'y eût pas d'histoire du Cabinet. L'absence de source commode, l'ampleur des données à compiler ont sans doute dissuadé les historiens de l'écrire⁴⁸.

Notes

[1.](#) Jean Besly à Pierre Dupuy, 8 mars 1640, in Besly, 1880, p. 343-344.

[2.](#) Peiresc voulait que l'académie Dupuy « fît survivre le génie de Jacques-Auguste de Thou » (Gassendi, 1658, col. 284B). Joseph Quesnel évoque encore cette question au moment de vendre la bibliothèque thuanienne : « Mais les mânes des de Thou respirent encore... » (Quesnel, 1679, p. 10). Nicolas Rigault écrivait de même que les mânes des savants frères Pithou ne reposaient nulle part plus heureusement que chez les Dupuy (Delaunay, 2003, p. 338, n. 36).

[3.](#) À cette date, Pierre-Daniel Huet écrit encore à Claude Nicaise que sa « demeure dans les Jesuites m'assujettit a de certaines heures, qui ne me permettent pas d'aller au Cabinet » (BnF, ms. fr. 9359, f. 105), le Cabinet étant l'autre nom de l'assemblée, comme nous allons le voir. L'année suivante encore, Charles Perrault en parle comme d'une

assemblée active (Perrault, 1697, p. 54).

[4.](#) À J. Dupuy, 14 octobre 1645 (BnF, ms. Dupuy 18, f. 20).

[5.](#) Delatour, 1996, p. 540, n^{os} 49-53.

[6.](#) Huet à Naudé, Paris, 13 avril 1650, in Huet, 1720, t. 2, p. 281-282 ; Huet, 1722, p. 4 ; Tolmer, 1949, p. 130-131.

[7.](#) Voir les lettres de N. Rigault à P. Dupuy, des 15 février, 3 et 30 avril 1650 (BnF, ms. Dupuy 784, f. 32, 37 et 40). C'est tout ce que nous savons des relations de Bossuet avec le cabinet Dupuy.

[8.](#) Une lettre de compliments tardive d'Hevelius à J. Dupuy, datée de Gdansk, le 10 avril 1654, ne laisse aucun doute sur le fait qu'il fréquenta le Cabinet durant son séjour en France (Observatoire de Paris, ms. C1, t. 3, pièce 395 [minute]).

[9.](#) Tazbir, 1961, p. 57, 60-66 ; Lubieniecki à Boulliau, 28 février 1663 (BnF, ms. fr. 13031, f. 5).

[10.](#) Lettre à son père Constantin, 6 août 1655, in Huygens, 1888, p. 342.

[11.](#) Balzac, 1665, t. 1, p. 468-469 ; Eusèbe de Césarée, 1658, sign. ++2 ; Quesnel, 1679, p. 9.

[12.](#) Naudé, 1641, f. [4v].

[13.](#) Balzac à J. Dupuy, 17 avril 1652 (BnF, ms. Dupuy 803, f. 314v).

[14.](#) Du Cange à P. Dupuy, 16 mai 1651 (BnF, ms. Dupuy 803, f. 417).

[15.](#) La Hogue, 1997, t. 1, p. 476.

[16.](#) Socrate, 1637, sign. ãijv.

[17.](#) Saumaise, 1645, sign. c4.

[18.](#) Coler, 1665, p. 50-51.

[19.](#) J. Dupuy à N. Heinsius, 10 septembre 1649, in J. Dupuy, 1971, p. 55.

[20.](#) La Mothe Le Vayer, 1669, p. 68-69.

[21.](#) Lettre à Saporta, 18 juin 1659, in Oldenburg, 1965, p. 261.

[22.](#) « Le meilleur est, aux lieux où plusieurs personnes s'assemblent, de ne traiter jamais du gouvernement [...] & j'ai souvent trouvé étrange que les Adelphe[s] [les Dupuy] souffrissent chez eux qu'on passât si avant que l'on faisoit parfois sur cette matiere [...] » (La Mothe Le Vayer, 1669, p. 291-292).

[23.](#) Matter, 1846, n^o 29, p. 223.

[24.](#) Grotius, 1936, t. 2, p. 73.

[25.](#) Toul, 20 octobre 1643, in Tallemant Des Réaux, 1855, t. 4, p. 502.

[26.](#) Huet à Naudé, Paris, 13 avril 1650, in Huet, 1720, t. 2, p. 281-282 ; Tolmer, 1949, p. 130-131.

[27.](#) Coler, 1665, p. 50-51.

[28.](#) Dans ses carnets de lecture de jeune avocat, P. Dupuy note : « Pour un qu'on dira estranger. Ubique est patria. Qui nous a appris que nous soions nais pour demeurer en un lieu [...] » (extrait de Guillaume du Vair, De la philosophie morale des stoïques ; BnF, ms. Dupuy 900, f. 61v). Sur ces carnets, voir Delatour, 1995.

[29.](#) Delatour, 1996, p. 420-434.

[30.](#) La Hogue, 1997, t. 1, p. 415-416.

[31.](#) Peiresc, 1890, p. 338.

[32.](#) « *Curiositas nihil recusat, atque interdum parva etiam plurimi facit, & ad ea gressum sustinet, quae caeteri pro vilissimis passim calcant* » (BnF,

ms. nafr. 5714, de la main de P. Dupuy).

[33.](#) Delatour, 1996, p. 402.

[34.](#) J. Dupuy à N. Bretel de Grémonville, 15 août 1645 (Pavilly, coll. part.)

[35.](#) P. Dupuy, 1733, p. 49.

[36.](#) Naudé, 1623, et J. Dupuy, in Leathers Kuntz, 1981.

[37.](#) Voir Michel de Certeau (éd.), *La Possession de Loudun*, Paris, 1970, éd. rév. 2005.

[38.](#) À Gassendi, 7 septembre 1634, in Hatch, 1982, p. XXVI.

[39.](#) La Mothe Le Vayer, 1922, p. 233.

[40.](#) Saumaise à Peiresc, 11 mai 1636, in Saumaise, 1882, p. 12.

[41.](#) À P. Dupuy, 8 novembre 1626, in Peiresc, 1888, p. 79-80.

[42.](#) La Hoguette, 1997, t. 1, p. 337 ; Ménage, 1695, p. 236-237.

[43.](#) Ancêtres de la Bibliothèque nationale de France et des Archives nationales.

[44.](#) Voir n. 1, p. 167.

[45.](#) Galland à Nicaise, 28 décembre 1695 (BnF, ms. fr. 9362, f. 188v).

[46.](#) Lettre à un ami du chancelier, 31 mai 1651, in Delatour, 1996, p. 598.

[47.](#) À Peiresc, 28 décembre 1626, in Peiresc, 1888, p. 796.

[48.](#) Isaac Uri fut le premier à l'esquisser (*Un cercle savant au xvii^e siècle : François Guyet*, 1886), mais au détour d'une biographie, et d'une manière très insuffisante. Le célèbre *Libertinage érudit dans la première moitié du xvii^e siècle* de René Pintard, en 1943, sut dresser de l'assemblée un portrait vivant et suggestif qui, malgré des partis pris contestables, réveilla l'intérêt pour le Cabinet et fit connaître des sources peu exploitées jusque-là. En 1986, Klaus Garber publia une courte communication qui mettait en valeur le rôle de la famille de Thou dans la constitution du Cabinet : « À propos de la politisation de l'humanisme tardif européen : Jacques-Auguste de Thou et le "Cabinet Dupuy" à Paris ».

Bibliographie

Sources

- Balzac, 1665 : Jean-Louis Guez de Balzac, *Œuvres de Monsieur de Balzac*, éd. V. Conrart, Paris.
- Besly, 1880 : Jean Besly, *Lettres de J. Besly*, Poitiers.
- Coler, 1665 : Christoph Martin Coler, *Laudatio honori & memoriæ v. cl. Martini Opitii...*, Leipzig.
- Dupuy, J., 1971 : *Correspondance de Jacques Dupuy et de Nicolas Heinsius*, La Haye.
- Dupuy, P., 1733 : Pierre Dupuy, « Memoires... pour servir à justifier l'innocence de Mre F.-A. de Thou », in J.-A. de Thou, *Jac. Augusti Thuanii historiarum sui temporis libri CXXXVIII*, t. 7, part. X, Londres.
- Eusèbe de Césarée, 1658 : Eusèbe de Césarée, *Thesaurus temporum*.

- Gassendi, 1658 : Pierre Gassendi, *Vita Peireskii*, in *Opera omnia*, t. 5, Lyon.
- Grotius, 1936 : Hugo Grotius, *Briefwisseling van Hugo Grotius*, t. 2, La Haye.
- Huet, 1720 : Pierre-Daniel Huet et al., *Dissertations sur différens sujets composées par M. Huet*, t. 2, La Haye.
- Huet, 1722 : P.-D. Huet, *Huetiana*, Paris.
- Huygens, 1888 : Christiaan Huygens, *Œuvres complètes*, t. 1, La Haye.
- La Hogue, 1997 : Philippe Fortin de La Hogue, *Lettres*, Florence.
- La Mothe Le Vayer, 1669 : François de La Mothe Le Vayer, *Mémorial de quelques conférences avec des personnes studieuses*, Paris.
- La Mothe Le Vayer, 1922 : Fr. de La Mothe Le Vayer, lettre XCVII « De la mort des amis », in *Deux dialogues faits à l'imitation des Anciens*, Paris.
- Leathers Kuntz, 1981 : M. Leathers Kuntz (éd.), « The Rose-Croix of Jacques Dupuy », *Nouvelles de la République des lettres*, 2, p. 91-103.
- Matter, 1846 : A.-Jacques Matter (éd.), *Lettres et pièces rares*, Paris.
- Ménage, 1695 : Gilles Ménage, *Menagiana, ou bons mots, rencontres agréables pensées judicieuses et observations curieuses de M. Menage*, t. 2, Paris.
- Naudé, 1623 : Gabriel Naudé, *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des frères de la Roze-Croix*, Paris.
- Naudé, 1641 : G. Naudé, *Epigrammata in virorum literatorum imagines*, Rome.
- Oldenburg, 1965 : Henry Oldenburg, *The Correspondence of Henry Oldenburg*, t. 1, Madison.
- Peiresc, 1888 : Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, t. 1, Paris.
- Peiresc, 1890 : N.-Cl. Fabri de Peiresc, *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, t. 2, Paris.
- Perrault, 1697 : Charles Perrault, *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle*, t. 1, Paris.
- Quesnel, 1679 : Joseph Quesnel, *Catalogus bibliothecæ Thuanæ*, Paris.
- Saumaise, 1645 : Claude Saumaise, *Miscellæ defensiones*, Leyde.
- Saumaise, 1882 : Cl. Saumaise, *Lettres inédites*, Dijon.
- Socrate, 1637 : Socratis, *Antisthenis, et aliorum Socraticorum epistolæ*, éd. L. Allacci, Paris.
- Tallémant des Réaux, 1855 : *Les Historiettes de Tallémant des Réaux*, 3^e éd., t. 4, Paris.

Sources manuscrites

- Paris, BnF, ms. Dupuy 784 ; 803 ; 900.
- Paris, BnF, ms. fr. 9362 ; 13031.
- Paris, BnF, ms. nafr. 5714.
- Paris, Observatoire, ms. C1, t. 3. Pavilly, coll. part.

Autres références

- Adhémar, 1968 : Jean Adhémar (éd.), *Au temps des Précieuses : les salons littéraires au xvii^e siècle. Exposition de la Bibliothèque nationale*, Paris.
- Bigourdan, 1916-1917 : Guillaume Bigourdan, « Les premières sociétés scientifiques de Paris au xvii^e siècle », *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, 163 (juillet-déc. 1916), p. 937-943 ; 164 (janv.-juin 1917), p. 129-134, 159-162, 216-220.
- Brown, 1934 : Harcourt Brown, *Scientific Organizations in Seventeenth Century France (1620-1680)*, Baltimore.
- Bury, 1995 : Emmanuel Bury, « Les salons à l'époque classique », in A. Montandon (éd.), *Les Espaces de la civilité*, Mont-de-Marsan, p. 27-39.
- Colombey, 1892 : Émile Colombey, *Ruelles, salons et cabarets : histoire anecdotique de la littérature française*, 2 vol., Paris.
- Craveri, 2001 : Benedetta Craveri, *La civiltà della conversazione*, Milan.
- Daumas, 1956 : Maurice Daumas, « La vie scientifique au xvii^e siècle », *xvii^e siècle*, 30, janv. 1956, p. 110-133.
- De Boer, 1938 : Joséphine De Boer, « Men's Literary Circles in Paris, 1610-1660 », *Modern Language Association of America : Publications*, 53, sept. 1938, p. 730-780.
- Delatour, 1995 : Jérôme Delatour, « De l'art de plaider doctement : les notes de lecture de Pierre Dupuy, jeune avocat (1605-1606) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 153, p. 391-412.
- Delatour, 1996 : J. Delatour, *Les Frères Dupuy (1582-1656)*, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, Paris (consultable aux Archives nationales sous la cote AB XXVIII, 517).
- Delatour, 2003 : J. Delatour, « De Pithou à Dupuy : un siècle de religion politique », in *Les Pithou, les lettres et la paix du royaume*, Paris, p. 327-352.
- Delatour, 2005 : J. Delatour, « Les frères Dupuy et leurs correspondances », in Chr. Berkvens-Stevelinck, Hans Bots et J. Hässler (éd.), *Les Grands Intermédiaires culturels de la République des lettres : études des réseaux de correspondance au xvii^e et au xviii^e siècle*, Paris, p. 61-101.
- Garber, 1986 : Klaus Garber, « À propos de la politisation de l'humanisme tardif européen : Jacques-Auguste de Thou et le "Cabinet Dupuy" à Paris », in *Le Juste et l'Injuste à la Renaissance et à l'âge classique*, Saint-Étienne, p. 157-177.
- Garber et Wismann, 1996 : Klaus Garber et Heinz Wismann (éd.), *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition : die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, 2 vol., Tübingen.
- Hatch, 1982 : Robert A. Hatch, *The Collection Boulliau*, Philadelphie.
- Hurel et Laudun, 2000 : Daniel-Odon Hurel et Gérard Laudun (éd.), *Académies et sociétés savantes en Europe (1650-1800)*, Paris.
- Krajewska, 1990 : Barbara Krajewska, *Mythes et découvertes : le salon*

littéraire de Madame de Rambouillet dans les lettres des contemporains, Paris, Seattle et Tübingen.

- Mesnard, 1985 : Jean Mesnard, « Le mécénat scientifique avant l'Académie des sciences », in R. Mousnier et al. (éd.), *L'Âge d'or du mécénat*, Paris, p. 107-117.
- Mongrédien, 1950 : Georges Mongrédien, *La Vie de société aux xvii^e et xviii^e siècles*, Paris.
- Ornstein, 1928 : Martha Ornstein, *The Role of Scientific Societies in the Seventeenth Century*, Chicago.
- Picard, 1943 : Roger Picard, *Les Salons littéraires et la société française, 1610-1789*, New York.
- Pintard, 1943 : René Pintard, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du xvii^e siècle*, Paris.
- Piobert, 1862 : Guillaume Piobert, « Relations des savants entre eux avant la création de l'Académie des sciences en 1666 ; Descartes et Pascal », *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 54, janv.-juin 1862, p. 703-715.
- Tazbir, 1961 : Janusz Tazbir, *Stanisław Lubieniecki*, Varsovie.
- Tolmer, 1949 : Léon Tolmer, *Pierre-Daniel Huet*, Bayeux.
- Uri, 1886 : Isaac Uri, *Un cercle savant au xvii^e siècle : François Guyet*, Paris.
- Viala, 1985 : Alain Viala, *Naissance de l'écrivain : sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris.
- Yates, 1996 : Frances Amelia Yates, *Les Académies en France au xvi^e siècle*, trad. de l'anglais par Th. Chaucheyras, Paris.

Nos partenaires

Le projet *Savoirs* est soutenu par plusieurs institutions qui lui apportent des financements, des expertises techniques et des compétences professionnelles dans les domaines de l'édition, du développement informatique, de la bibliothéconomie et des sciences de la documentation. Ces partenaires contribuent à la réflexion stratégique sur l'évolution du projet et à sa construction. Merci à eux !



- CONCEPTION : [ÉQUIPE SAVOIRS](#), PÔLE NUMÉRIQUE RECHERCHE ET PLATEFORME

GÉOMATIQUE (EHSS).

- DÉVELOPPEMENT : DAMIEN RISTERUCCI, [IMAGILE](#), [MY SCIENCE WORK](#) DESIGN : [WAHID MENDIL](#).

bnu
strasbourg

enssib
école nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques

CAK
Centre Alexandre-Koyré
Histoire des sciences et des techniques
UMR 8560 EHESS-CNRS-MNHN
LECOLE
HAUTES
ETUDES
CNRS


ANHIMA

